



Vivons dans la Justice et la Piété

Année de la Miséricorde

Mode d'emploi

Horaires des messes

Maison Sainte-Odile
16 rue Francis Clerc
25000 BESANCON

Lundi : 19h
Mardi : 9h
Mercredi : 19h
Jeudi : 9h
Samedi : 9h

Eglise Ste-Madeleine
Rue de la Madeleine
25000 BESANCON

(entrée : rue de l'Ecole)
Mardi : 7h*
Vendredi : 9h* - 19h

DIMANCHE
Messe chantée à 10h

Confessions

Après les messes de semaine

Maison Sainte-Odile :

Samedi : de 14h à 15h

Eglise Ste-Madeleine :

(sauf exception)

Dimanche : pendant la messe

Chapelet Samedi à 9h35

Adoration du St-Sacrement

1^{er} jeudi du mois à 9h45

Vendredi à 19h45

(* sauf vacances scolaires)

Abbé Jean-Baptiste MOREAU

Abbé Bertrand LACROIX

Presbytère

Maison Sainte-Odile
16 rue Francis Clerc
25000 BESANCON
Tel : 03 81 53 73 76

Prêtre de permanence
07 82 77 82 01

Références historiques et principe -

L'Année sainte puise son symbolisme dans le jubilé juif de l'ancien testament, prescrit tous les 50 ans par les commandements du livre du Lévitique (25, 8-55). Cette année-là les juifs célébraient leur libération de l'exil de Babylone par la remise des dettes et l'affranchissement des esclaves.

C'est sous le Pape Boniface VIII, au début du XIV^{ème} siècle que ces années saintes devinrent habituelles dans l'Eglise, à chaque commencement de siècle, tout d'abord, puis tous les 50 ans, puis tous les 25 ans, c'est ce qu'on appelle les années saintes « ordinaires », comme la dernière que nous avons vécu en 2000.

Mais l'Eglise, sur décision du Saint Père, a aussi la possibilité de promulguer des années saintes dites « extraordinaires », en dehors du rythme habituel. C'est le cas de cette année, et c'est pour cela que nous n'aurons pas à attendre 2025 pour réveiller notre zèle.

Pendant cette année, nous allons raviver notre Foi, notre Espérance, et notre Charité. Foi, Espérance, et Charité en la miséricorde du cœur de Dieu qui ne cherche qu'à pardonner et à aimer.

Où ? - Où profiter des effets de la miséricorde ? Et bien partout ! Dans notre famille, dans notre travail, dans nos loisirs. Mais particulièrement **au confessionnal** ! Ce lieu trop souvent déserté, quand il n'est pas pris pour un placard à balais, est le lieu le plus adéquat pour nous convertir à l'amour miséricordieux, océan de tendresse, dévastateur pour tout ce qui n'est pas de Lui. Nous pourrons aussi tout au long de l'année franchir **la porte sainte** de notre cathédrale, confiant en celui qui nous dit : « Moi, je suis la porte. Si quelqu'un entre en passant par moi, il sera sauvé » Jn 10, 9.

Quand ? - Du 8 décembre 2015, au 20 novembre 2016.

Mais la miséricorde, c'est **maintenant** ! N'attendons pas le dernier mois de l'année pour nous y mettre dans la précipitation. Les créneaux de confession ne manquent pas ! La Porte Sainte est franchissable n'importe quand en journée. Nous pouvons nous y rendre pendant la pause déjeuner, en famille le dimanche après-midi, et certainement avec notre communauté paroissiale de la Fraternité Saint-Pierre autour du mois de mars !

Pourquoi et comment ? -

Pourquoi franchir la porte sainte ?

Dans la société, quand on commet un méfait, on mérite une peine. Et bien il en va de même dans la société de la communion des saints ! Il faut

comprendre que même pardonné, il y a toujours une peine temporelle liée à nos péchés passés. Cette peine, nous pouvons contribuer à la réduire ici-bas en obtenant des indulgences partielles ou plénières, pour nous-mêmes, ou pour les âmes des fidèles défunts qui finissent de « purger » leurs peines, avant l'entrée dans la béatitude éternelle du ciel. Aussi, l'Eglise, qui a reçu de son époux le pouvoir de lier ou de délier, permet qu'à l'accomplissement de certaines œuvres, c'est le cas du franchissement de la porte sainte, l'on puisse recevoir une indulgence qui a pour effet de remettre la peine liée au péché. **Comment ?** : Aux conditions habituelles (franchissement de la porte sainte, prier aux intentions du Pape (Notre-Père, Je vous salue Marie, Gloire au Père), communier dans les 8 jours (avant ou après), se confesser dans les 8 jours (avant ou après), formuler un acte de détestation de tout péché, même véniel.

Abbé Bertrand Lacroix

CALENDRIER
JANVIER 2016

Vendredi 1^{er} janvier : Octave de la Nativité – Messe pour Mme de PI-REY (+)

1^{er} Vendredi du mois - Adoration de 19h45 à 20h45

Samedi 2 : De la Ste Vierge – Messe pour Mme Odile SAUGE-MERLE (+)

Dimanche 3 : Fête du Saint Nom de Jésus

Messe d'action de grâces

Lundi 4 : De la férie – Messe pour les familles MILLERIN-JAPPIOT

Mardi 5 : De la férie – Messe pour Mme Chantal de CASTELJAU (+)

Mercredi 6 : Épiphanie de Notre-Seigneur – Messe pour les vivants et les défunts de la famille MIROUDOT

Jeudi 7 : De la férie – Messe pour le repos de l'âme de M. Pierre VERDENET (+)

Vendredi 8 : De la férie – Messe pour un défunt

Adoration de 19h45 à 20h30

Samedi 9 : De la Ste Vierge – Messe pour M. et Mme Georges MONTAGNON (+)

Dimanche 10 : Solennité de l'Épiphanie

Messe pour M. Henri LURATI (+)

Lundi 11 : De la férie – Messe pour les vivants et les défunts des familles VERDENET - MULLER

Mardi 12 : De la férie – Messe pour Louis Marie et Claire BARBA

Mercredi 13 : Commémoration du Baptême du Seigneur – Messe pour Françoise et Jacques DEVAUX

Jeudi 14 : St Hilaire de Poitiers – Messe pour M. Bernard MILLERIN (+)

Vendredi 15 : St Paul 1^{er} – Messe pour Mme Odile SAUGE-MERLE (+)

Adoration de 19h45 à 20h30

Samedi 16 : St Marcel 1^{er} – Messe pour M. Raymond MALANDRE

Dimanche 17 : 2^{ème} Dimanche après l'Épiphanie

Messe pour le repos de l'âme de M. Pierre VERDENET (+)

Lundi 18 : De la férie – Messe de neuvaine pour Mme Madeleine HUGONNOT (+)

Mardi 19 : St Desle* – Messe de neuvaine pour Mme Madeleine HUGONNOT (+)

Mercredi 20 : St Fabien et St Sébastien – Messe de neuvaine pour Mme Madeleine HUGONNOT (+)

Jeudi 21 : St^e Agnès – Messe de neuvaine pour Mme Madeleine HUGONNOT (+)

Vendredi 22 : Sts Vincent et Anastase – Messe de neuvaine pour Mme Madeleine HUGONNOT (+)

Adoration de 19h45 à 20h30

Samedi 23 : St Maimboeuf* – Messe de neuvaine pour Mme Madeleine HUGONNOT (+)

Dimanche 24 : Dimanche de la Septuagésime

Messe de neuvaine pour Mme Madeleine HUGONNOT (+)

Lundi 25 : Conversion de St Paul – Messe de neuvaine pour Mme Madeleine HUGONNOT (+)

Mardi 26 : St Polycarpe – Messe de clôture de neuvaine pour Mme Madeleine HUGONNOT (+)

Mercredi 27 : St Jean Chrysostome – Messe pour Mme Jocelyne MONTAGNON (+)

Jeudi 28 : St Pierre Nolasque – Messe pour M. et Mme René LUTZ (+)

Vendredi 29 : St François de Sales – Messe pour M^{elle} Elisabeth PRADINE

Samedi 30 : Ste Martine – Messe pour la recherche d'un emploi

Dimanche 31 : Dimanche de la Sexagésime

Messe pour les défunts de la famille COURTOIS

* Messe propre à l'Archidiocèse de Besançon

ANNONCES

CATECHISME et CONFERENCES

Enfants (GS à CM2) : Mercredis 13, 20 et 27 janvier, de 11h à 11h55. Messe à 10h.

6^{ème}-5^{ème} : Mercredis 13, 20 et 27 janvier, de 17h45 à 18h45. Messe à 19h.

4^{ème}-3^{ème} : Mercredis 13 et 27 janvier, de 17h45 à 18h45. Messe à 19h.

Lycéens : Mercredi 20 janvier, de 17h45 à 18h45. Messe à 19h.

Etudiants et jeunes pros : à venir.

Adultes : Jeudis 7 et 28 janvier à 20h30 (à partir du Compendium).

VIE DE LA COMMUNAUTE

A NOTER

Messes de semaine : Suite à l'incendie de la sacristie des Frères des écoles chrétiennes, la chapelle est inaccessible au public. En conséquence les Messes en semaine, sauf celles des vendredis 1^{er} et 8 janvier, seront célébrées à la chapelle de la maison Sainte Odile (16, rue Francis Clerc à Besançon), jusqu'au 9 janvier prochain, le temps que nous trouvions une meilleure solution. Les vendredis 1^{er} et 8 janvier, la Messe et l'adoration du Saint-Sacrement seront célébrées à la chapelle d'hiver de la Madeleine.

A partir du lundi 11 janvier, à partir du lundi 11 janvier, nous aurons probablement un nouveau lieu de célébration pour la semaine. **Merci de se tenir informé, soit par Le Mail, soit sur le site internet, soit directement auprès des abbés.**

Merci de votre compréhension.

Mercredi 6 janvier : Tous les catés, lycéens compris, sont finalement annulés. La rentrée se fera donc le 13 janvier 2016.

Mardi 26 janvier : Galette des Rois des services paroissiaux.

fsspbesancon.free.fr

CHORALE

Répétitions : le mardi à 20h30 et le dimanche à 9h30.

Responsables :

M. Pierre BOUHANS 03 84 82 36 59
M. Michel GUILLOT 03 81 48 12 65

ENTRETIEN DE LA CHAPELLE ET FLEURS

Responsable : Mme B. SAUGE-MERLE
03 81 53 30 58

SCOUTISME ENF

Responsable : M. Thomas LUTZ
03 81 51 59 09

HONORAIRES DE MESSE

Messe : 17 €
Neuvaine : 170 €
Mariages et obsèques : 130 €

Veillez mettre vos honoraires dans une enveloppe en inscrivant votre nom et l'intention et en précisant s'il s'agit de défunts ou de vivants.

Service de Messe

Dimanche 3 : Présents (Vac. scolaires)

Dimanche 10 : Equipe St J. Marchand

Dimanche 17 : Equipe St I. Gagelin

Dimanche 24 : St Ferréol et St Ferjeux

Dimanche 31 : Equipe St J. Marchand